



SOUS EMBARGO JUSQU'AU 21 OCTOBRE 2026 À 9 H (EDT)

Le Bénin se classe 94e sur 143 dans l'indice WJP de l'État de droit

- *L'indice WJP de l'État de droit® 2026* révèle que les pratiques autoritaires se sont ancrées
- L'ingérence croissante du gouvernement et les reculs en matière de liberté d'expression et de participation exigent une attention urgente
- Le Bénin a amélioré son score et se classe 10e sur 34 pays de la région

WASHINGTON (21 octobre 2026) – Le recul mondial de l'État de droit persiste, selon le nouvel [*indice de l'État de droit® 2026 du WJP*](#), publié aujourd'hui par le World Justice Project (WJP). Bien que le nombre de pays ayant enregistré une baisse soit inférieur à celui de l'année dernière, le bilan mondial reste profondément inégal : les reculs (62 %) continuent de l'emporter sur les améliorations.

Le Bénin fait toutefois partie de la minorité de pays dont le score dans l'indice de l'État de droit a progressé cette année.

Le score global du Bénin en matière d'État de droit a augmenté de moins de 1 % dans l'indice de cette année. Il se classe 94e sur 143 pays dans le monde.

Au niveau régional, le Bénin se classe 10e sur 34 pays d'Afrique subsaharienne.* Le Rwanda est le pays le mieux classé de la région (40e sur 143 au niveau mondial), suivi de la Namibie et de Maurice. Les trois pays ayant obtenu les scores les plus faibles de la région sont le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Soudan (138e au niveau mondial).

Au cours de l'année écoulée, 23 des 34 pays d'Afrique subsaharienne ont vu leur score baisser. Parmi ces 23 pays, 20 avaient également enregistré une baisse l'année précédente.

Parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur, le Bénin se classe 9e sur 33.**



Le Bénin et les tendances mondiales

L'autoritarisme n'est plus une tendance émergente : il s'est désormais ancré. Plus de 86 % des pays ont connu un recul soutenu, sur cinq ans, d'au moins un des garde-fous contre le régime autoritaire : **les limites imposées aux pouvoirs du gouvernement, la transparence gouvernementale ou les droits fondamentaux**. Le Bénin ne figure pas parmi ces pays.

Les libertés essentielles à l'espace civique, au débat public et au contrôle des pouvoirs publics s'amenuisent dans la plupart des pays :

- **La « liberté d'opinion et d'expression »** a reculé dans **64 %** des pays, y compris au Bénin.
- **La « liberté de réunion et d'association »** a reculé dans **67 %** des pays, y compris au Bénin.
- **La « participation civique »** a reculé dans **65 %** des pays, mais pas au Bénin.

Tant dans le système pénal que dans le système civil, **les pressions et ingérences indues de l'exécutif** sont devenues les principaux facteurs de dégradation institutionnelle. **La justice civile** s'est affaiblie dans **64 %** des pays et **la justice pénale** dans **58 %**, **l'influence indue du gouvernement** s'imposant comme un facteur central dans ces deux domaines. Les pouvoirs judiciaires perdent également du terrain face aux empiétements de l'exécutif de manière plus générale : **les pouvoirs du gouvernement limités par le pouvoir judiciaire** ont diminué dans **63 %** des pays. Cela n'inclut pas le Bénin.

Cependant, **la justice civile devient plus accessible, plus abordable et plus équitable** :

- **« L'accès à la justice civile et son caractère abordable »** se sont améliorés dans **54 %** des pays, y compris au Bénin.
- **« L'absence de discrimination dans la justice civile »** s'est améliorée dans **52 %** des pays, dont le Bénin.



Les données de l'indice montrent que **la prospérité économique, la stabilité des prix et un faible risque de crédit se retrouvent** dans les pays où l'État de droit est solide :

- **PIB par habitant** : les pays dont le PIB par habitant est supérieur à la moyenne mondiale (14 406 dollars) obtiennent un score de 0,68 ou plus dans *l'indice WJP de l'État de droit*.
- **Inflation** : les pays dont le taux d'inflation est inférieur à la médiane (3,23 %) affichent un score de 0,60 ou plus dans l'indice.
- **Notations souveraines** : les pays bénéficiant d'une notation souveraine de qualité « investment grade » (de AAA à BBB) affichent des scores de 0,66 ou plus dans l'indice.

En 2026, le score global du Bénin est de 0,47.

Classement mondial

Au niveau mondial, le pays en tête du classement de *l'indice WJP de l'État de droit 2026* est le Danemark, suivi de la Norvège, de la Finlande, de la Suède et du Luxembourg. Le pays ayant obtenu le score le plus bas est le Venezuela, suivi de l'Afghanistan, d'Haïti, du Cambodge et du Nicaragua.

Classement du Bénin dans l'indice WJP de l'État de droit

Classement mondial selon le score global : 94e sur 143

Classement régional selon le score global : 10e sur 34

Classement par facteur :

FACTEUR	CLASSEMENT MONDIAL	CLASSEMENT RÉGIONAL*	CLASSEMENT PAR NIVEAU DE REVENU**
Limites des pouvoirs de l'État	79/143	11/34	7/33
Absence de corruption	92/143	12/34	9/33
Gouvernement ouvert	115/143	19/34	18/33
Droits fondamentaux	79/143	9/34	5/33
Ordre et sécurité	91/143	11/34	12/33
Application de la réglementation	89/143	13/34	11/33
Justice civile	108/143	18/34	17/33
Justice pénale	79/143	10/34	6/33



(1 correspond au meilleur rang dans le classement de l'indice WJP de l'État de droit)

Pour consulter les résultats du Bénin sur l'ensemble des 44 sous-facteurs mesurés par l'indice, rendez-vous sur : www.worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/country/2026/Benin

Découvrez le classement complet et les conclusions de l'indice de l'État de droit 2026 du World Justice Project (WJP) à l'adresse suivante : www.worldjusticeproject.org/index/.

###

- Retrouvez [ici](#) les graphiques (classements régionaux, classements mondiaux et cartes comparatives).
- Retrouvez [ici](#) les communiqués de presse des 143 pays, classés par région.

À propos de l'indice de l'État de droit du WJP :

L'indice de l'État de droit® du World Justice Project (WJP) est la principale source mondiale de données originales et indépendantes sur l'État de droit. Sa méthodologie rigoureuse s'appuie sur des enquêtes menées auprès d'experts et de ménages pour évaluer l'État de droit dans 143 pays et juridictions, couvrant 95 % de la population mondiale.

L'indice s'appuie sur plus de 215 000 enquêtes auprès des ménages et 3 400 enquêtes auprès de praticiens et d'experts pour évaluer la manière dont l'État de droit est vécu et perçu à travers le monde. Publié chaque année depuis 2009, l'indice est utilisé par les gouvernements, les organisations multilatérales, les entreprises, le monde universitaire, les médias et les organisations de la société civile.

À propos du World Justice Project :

Le World Justice Project (WJP) est une organisation indépendante, non partisane et multidisciplinaire qui œuvre à la production de connaissances, à la sensibilisation et à la mobilisation en faveur de l'avancement de l'État de droit dans le monde entier.

*Pays et juridictions évalués dans la région de l'Afrique subsaharienne : Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

**Pays et juridictions à revenu intermédiaire inférieur : Angola, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Guinée, Haïti, Honduras, Inde, Kenya, Kirghizistan, Liban, Mauritanie, Maroc, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, République du Congo, Sénégal, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouzbékistan, Venezuela, Zambie, Zimbabwe